

Programme :

ATEX

Niveau 2 – Personnel d’encadrement

Durée : Session de 14 heures

Nombre de participants : 8 personnes maximum

Lieu : Dans votre établissement en intra

Lieu : Dans notre établissement en inter

Tarif : à partir de **1600€ HT/Session**

Tarif : à partir de **420€ HT/ Pers.**

Délai moyen d’accessibilité à la formation : 1 mois

Formateur : Un formateur expérimenté, spécialiste risques incendies, ATEX

Pré requis :

- Maîtrise du français (lu, écrit, parlé)

Public :

- Responsable de chantier, d’études de projets, encadrants amenés à intervenir sur du matériel classé ATEX

Objectifs

Aptitudes visées :

- Savoir identifier les responsabilités liées à son rôle d’encadrant
- Apprendre à identifier les risques liés aux interventions sur du matériel en zone ATEX
- Définir les conditions d’intervention en ATEX

Compétences visées :

- Identifier les responsabilités liées au rôle d’encadrant
- Être capable d’identifier les risques liés aux interventions sur du matériel en zone ATEX
- Être capable de définir les conditions d’intervention en ATEX

Moyens et méthodes pédagogiques, modalités de suivi de l’exécution

La formation est conduite dans une salle équipée d’un vidéoprojecteur et de supports pour cours, vidéo (tableau, story-board).

Contenu pédagogique

- Les obligations liées aux exploitants et constructeurs.
- Généralité sur les ATEX.
- Le mécanisme de l’explosion.
- Définition des zones à risques d’explosions gaz et poussières.
- Les matériels utilisables en zone gaz et poussières
- Présentation générale des modes de protection électrique et non électriques.
- Les règles d’intervention à respecter en zone ATEX gaz et poussières

- Matériel de détection gaz, matériel de sécurité ATEX, permis de feu.
- Le marquage des matériels.
- Obligations et responsabilités du personnel d'encadrement.
- Rôle des différents acteurs et intervenants.
- Analyse des risques (intervention, zone de travail, interventions).
- Organisation des interventions (mesure de prévention, les documents...)
- Etude de cas.
- Evaluations : questionnaires portant sur les installations électriques et non électriques, et les règles d'intervention et de maintenance sur équipement(s) classé(s) ATEX.

Modalités d'évaluation :

Un QCM sera réalisé pour valider la partie théorique.

Administratif :

Délivrance d'une attestation individuelle de formation

Conditions de réussite

- D'avoir suivi la formation complète
- Les apports théoriques sont acquis sur la base de 60% de bonnes réponses lors du QCM

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Prendre contact avec le centre de formation ALSA PREVENTION afin que nous puissions examiner la possibilité d'intégration et la mise en place de la formation (interprète, accès PMR, etc.)